



# Équipement de protection individuelle et collective

Durée (4 h)

## POURQUOI SUIVRE CETTE FORMATION ?

En vertu des loi et règlement sur la santé et sécurité au travail, pour sécuriser les travailleurs et les former. Pour former les superviseurs et membres du comité de santé et sécurité sur les différents équipements individuels et collectifs existants. Pour comprendre dans quelle circonstance il est important d'en implanter dans l'entreprise.

## OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- ✓ Découvrir les différents types d'équipements de protection
- ✓ Fournir quelques notions relatives à la démarche pour les mettre en application
- ✓ Connaître et comprendre les responsabilités légales de l'employeur et des travailleurs
- ✓ Distinguer un EPI d'un EPC
- ✓ Reconnaître les différents types d'équipements de protection individuelle et dans quelles circonstances il est important d'en implanter dans l'entreprise

## ACTIVITÉS

- ✓ Présentation du contenu : démonstration, vidéos, témoignages.
- ✓ Interaction des participants : discussions, échanges en petits et grands groupes.
- ✓ Exercices pratiques : travail en équipe, simulations.

## CONTENU

- ✓ Différences entre EPI et EPC
- ✓ Responsabilités légales
- ✓ Équipements de protection individuels
- ✓ Équipements de protection collectifs

## RÈGLEMENTATION

- ✓ Loi sur la santé et la sécurité au travail (L.R.Q., c.S-2.1)
- ✓ Règlement sur la santé et la sécurité au travail (C. S-2.1. r.19.01).